

10-HQ-305



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le **7 DEC. 2010**

Question orale

Scanné le _____

Le projet de piste cyclable RC 74D et 75C a suscité de nombreuses oppositions liées au tronçon Carrefour du Signal - village de Monnaz. Ces oppositions sont motivées essentiellement par des raisons de:

- a- sécurité (mixité cyclistes/piétons, nombreuses sorties de voitures, traversées multiples pour les cyclistes)
- b- des raisons de compensation écologiques (arbres et haies)
- c- de faisabilité (expropriations, coûts).

De l'huile dans les rouages de la mobilité douce est assurément nécessaire.

Question: Devant ce nombre important d'oppositions, qu'entend faire l'Etat, particulièrement le Département des infrastructures qui pilote le projet, pour trouver une solution prenant en compte les aspects de sécurité, de compensation écologiques et de faisabilité pour faire aboutir un projet de mobilité douce adéquat dans ce secteur?

Catherine Labouchère
députée

Gland,
30 novembre 2010